

Un Chargé de filiation (H/F)

Rattaché à la Direction enfance famille, sous l'autorité du responsable du service protection de l'enfance, le chargé de filiation a en charge les situations relatives à la filiation et l'adoption.

GRADE MINIMAL : Assistant socio-éducatif, Rédacteur

GRADE MAXIMAL : Conseiller socio-éducatif Hors Classe, Attaché Principal

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : Bar-le-Duc

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Instruire les demandes d'agrément adressées au Conseil Départemental

- Donner une information complète aux candidats à l'adoption avant et après agrément
- Instruire, suivre et actualiser les demandes d'agrément
- Suivre et actualiser les dossiers des familles titulaires de l'agrément
- Participer à l'organisation de la commission départementale d'agrément

2- Traiter les demandes d'accès aux origines des anciens pupilles et anciens enfants confiés à l'ASE

- Préparer et accompagner les consultations des dossiers en appréhendant l'ensemble des éléments du dossier
- Soutenir les personnes concernées et effectuer des médiations familiales en cas de demande de retrouvaille
- Participer et veiller à l'archivage des données recueillies pour chaque enfant
- Etablir les liaisons réglementaires avec le Conseil National d'Accès aux Origines Personnelles (CNAOP)

3- Prendre en charge les accouchements sous le secret

- Animer un travail partenarial en amont pour préparer les équipes de polyvalence, de PMI et les maternités à gérer les situations particulières
- Accompagner et soutenir les mères dans la totalité de leur démarche
- Suivre l'enfant afin de lui donner un statut et garantir sa prise en charge
- Être un correspondant du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles au sens de l'article L 223-7 du Code de l'Action Sociale et de la Famille

4- Prendre en charge les enfants pupilles de l'Etat et adoptés à l'étranger

- Participer aux réflexions avec les équipes et à la mise en œuvre des procédures de délaissement et de retrait de l'autorité parentale
- Animer un travail collectif sur la prise en charge des enfants susceptibles de bénéficier d'un projet d'adoption en y associant éventuellement les partenaires (ORCA, groupe départemental...) et les professionnels des MDS
- Mettre en œuvre le projet d'adoption après validation par le Conseil de Famille
- Suivre les enfants confiés au service en vue d'adoption ou adoptés à l'étranger ainsi que leur famille dans le cadre de l'apparentement
- Participer au traitement des rapports de commissions permanentes et de demandes d'élus sur les questions relatives au domaine de la filiation et de l'adoption, en lien avec le responsable de service.

5- Contribuer au développement de la politique en matière d'adoption et de filiation

- Participer à la conception et à l'élaboration de la politique départementale en matière de filiation
- Être correspondant départemental auprès des Ministères
- Contribuer au suivi statistique de l'activité en remplissant les tableaux de bord pour l'ensemble des missions.
- Suivre et développer le partenariat avec les Organismes Autorisés pour l'Adoption (OAA) agréés du département ainsi que les différents organismes extérieurs (AFA, ADF...)

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

Connaissances professionnelles : Cadre réglementaire national et international de l'adoption, Cadre réglementaire de l'Aide Sociale à l'Enfance, Techniques d'entretien, Cadre réglementaire de l'accès aux origines

Compétences professionnelles : Capacité d'animation de partenariats, Faire preuve de rigueur dans l'organisation de son travail et avoir le sens des priorités, Maîtrise des outils bureautiques et des environnements informatiques, Posséder des qualités rédactionnelles

Attitudes professionnelles : Autonomie, Confidentialité, Disponibilité, Capacité d'écoute, Empathie, Esprit d'ouverture, Être force de Proposition.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : Permis B. Pour les agents non titulaires, obligation d'être titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. Possibilité de télétravail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours) **avant le 11 Octobre 2024**, à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

*Pour tout renseignement complémentaire, contactez M. Adrien HUSSON,
Responsable du Service Aide Sociale à l'Enfance Spécialisée au 03.29.45.77.53*